



**The Paramedic Association  
of New Brunswick**

**L'Association des paramédics  
du Nouveau-Brunswick**

**RAPPORT ANNUEL DE L'ASSOCIATION DES PARAMÉDICS  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**2015**



# NOTRE MISSION

Établir et promouvoir les plus hautes normes éthiques, éducatives et cliniques pour tous les travailleurs paramédicaux.

# Contents

CODE DE VALEURS ET DE DÉONTOLOGIE _____	1
Conseil d'administration _____	2
Rapport du président _____	3
Message du directeur général _____	4
États financiers _____	6
Rapport des comités _____	11
COMITÉS RÉGLEMENTAIRES _____	11
COMITÉS SPÉCIAUX _____	11
COMITÉ DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES _____	12
COMITÉ DES RELATIONS PUBLIQUES _____	13
COMITÉ DE LA CONDUITE ET DES COMPÉTENCES _____	14
COMITÉ DES HONNEURS ET PRIX _____	15
COMITÉ DE LA SANTÉ MENTALE ET DE LA RÉSILIENCE _____	16
COMITÉ DE LA PROCÉDURE DE RÉINSCRIPTION _____	17
COMITÉ DES PROJETS SPÉCIAUX _____	18
Coordonnées de l'association _____	19

## CODE DE VALEURS ET DE DÉONTOLOGIE

À titre de travailleurs paramédicaux, nos valeurs sont les suivantes :

### ***Service***

Un paramédic s'efforce d'aider le patient, de servir la collectivité et de contribuer à la profession.

### ***Honneur***

Un paramédic s'efforce d'agir en tout temps de façon à inspirer l'admiration, la reconnaissance et le respect de la profession.

### ***Intégrité***

Appartenir à la profession est un honneur et un privilège pour le paramédic. Il cherche à respecter en tout temps les valeurs et le code de déontologie de la profession.

### ***Courage***

Un paramédic accepte que la profession impose un élément de risque personnel inévitable et relève ce défi de façon désintéressée pour le bien du patient, de ses pairs et du public.

### ***Défense des intérêts***

Un paramédic s'assure que les besoins personnels et médicaux du patient sont satisfaits, intervenant au besoin auprès de ses pairs, collègues et autres.

### ***Responsabilité envers le patient***

Un paramédic agit dans le respect des droits du patient en matière de prise de décision, de sécurité, de dignité, de vie privée et de confidentialité.

### ***Responsabilisation***

Un paramédic accepte la responsabilité première des actes professionnels et personnels qui ont une incidence sur le patient ainsi que sur ses pairs, ses collègues, le public et la profession.

### ***Leadership***

Un paramédic s'engage à prendre personnellement des mesures pour améliorer le service au public.

## Conseil d'administration

### Président

Phil Comeau  
Saint John (N.-B.)  
Mandat : octobre 2015-2017

### Présidente sortante

Libby Maskos  
Quispamsis (N.-B.)  
Mandat : jusqu'à l'élection du nouveau président

### Vice-président

Derek Cassista  
Grand-Sault (N.-B.)  
Mandat : octobre 2014-2016

### Trésorier

Tim Stairs  
Sussex (N.-B.)  
Mandat : octobre 2015-2017

### Secrétaire

Gene Boles  
Quispamsis (N.-B.)  
Mandat : octobre 2015-2016

### Section locale 1

Jim Brown  
Riverglade (N.-B.)  
Mandat : octobre 2014-2016

### Section locale 2

Sandra Sawtelle  
Wilson's Beach (N.-B.)  
Mandat : octobre 2014-2016

### Section locale 3

Keith Porter  
Riceville (N.-B.)  
Mandat : octobre 2014-2016

### Section locale 4

Jeff Mcaskill  
Saint-André (N.-B.)  
Mandat : octobre 2014-2016

Kyle Enright  
Whitney (N.-B.)  
Mandat : octobre 2015-2017

Gene Boles  
Quispamsis (N.-B.)  
Mandat : octobre 2015-2017

Brian Taylor  
Fredericton (N.-B.)  
Mandat : octobre 2015-2017

Yves Goudreau  
Campbellton (N.-B.)  
Mandat : octobre 2015-2017

### Représentante du public

Margaret Dukes  
Moncton (N.-B.)  
Nomination : mai 2015-mai 2018

### Représentant du public

Vacant

## Rapport du président



C'est un plaisir pour moi de vous présenter le premier rapport annuel de l'Association des paramédics du Nouveau-Brunswick (APNB). Comme vous pourrez le remarquer en le lisant, le conseil d'administration et les divers comités ont connu une année très mouvementée.

En effet, 2015 a été marquée par plusieurs rencontres avec d'importants ministres et hauts fonctionnaires pour présenter les avantages que représentent les paramédics et les économies potentielles qu'ils peuvent offrir par l'amélioration des soins à la population, la réduction des coûts et de la durée des séjours à l'hôpital ou leur intervention avant qu'une visite ou qu'un séjour à l'hôpital soit nécessaire. Ces rencontres ont suscité un vif intérêt et nous espérons constater dans un avenir pas trop lointain les résultats positifs de l'introduction de paramédics de soins avancés ou de la paramédecine communautaire dans notre province.



En juin, Margaret Dukes, nommée par le ministre de la Santé, s'est jointe au conseil à titre de représentante du public. Margaret possède de vastes connaissances acquises en travaillant à l'Association médicale canadienne pendant de nombreuses années et en contribuant à l'élaboration du processus d'agrément dans différents domaines médicaux, y compris les soins paramédicaux. Margaret est certes un atout pour notre Association.

L'année 2015 a également été celle de la mise en place du processus remanié de réinscription (phase 1) qui comprend un module de formation obligatoire. La phase 2, qui sera lancée en 2016, exigera que les membres obtiennent soixante-quatre (64) crédits de formation. Cette nouvelle obligation est expliquée de manière plus détaillée dans le rapport du comité.

L'APNB est représentée dans deux comités nationaux, l'un ayant pour thème le prochain profil national des compétences professionnelles en soins paramédicaux, l'autre se penchant sur une stratégie visant la santé mentale et la résilience des paramédics.

Notre assemblée générale annuelle, à Saint John, a connu un vif succès. Le président et le trésorier ont été élus par acclamation. Les modifications apportées aux règlements administratifs ont été adoptées avec l'appui de 253 membres votants. Par la suite, le Dr Pishe, directeur des services médicaux d'urgence de la province, a fait un exposé sur l'avenir des SMU dans la province et a décrit les changements prévus dans ce domaine. Les participants ont apprécié cette présentation fort instructive. La journée s'est conclue par la remise de prix pour longs états de service, service exemplaire et contribution à la paramédecine ou à la communauté.

J'espère que vous trouverez ce rapport éclairant et qu'il vous montrera à quel point notre Association contribue à promouvoir le domaine paramédical et à conserver la confiance du public dans la prestation des soins aux patients.

Merci,  
Phil Comeau



## Message du directeur général

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel de 2015 de l'Association des paramédics du Nouveau-Brunswick.



L'Association a connu une année 2015 très active et a mené plusieurs initiatives provinciales et nationales importantes du point de vue du développement soutenu de la profession, notamment la mise en œuvre de projets ayant pour but de suivre et mesurer le développement continu des compétences des paramédics. Grâce aux commentaires des paramédics de la province et au travail acharné du comité de remaniement de l'inscription, le processus de réinscription a été modifié pour l'année 2016 (qui a débuté à la mi-octobre 2015).

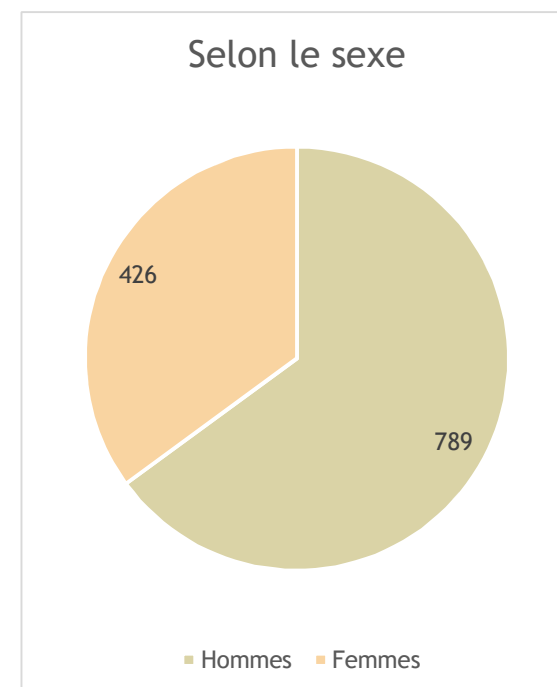
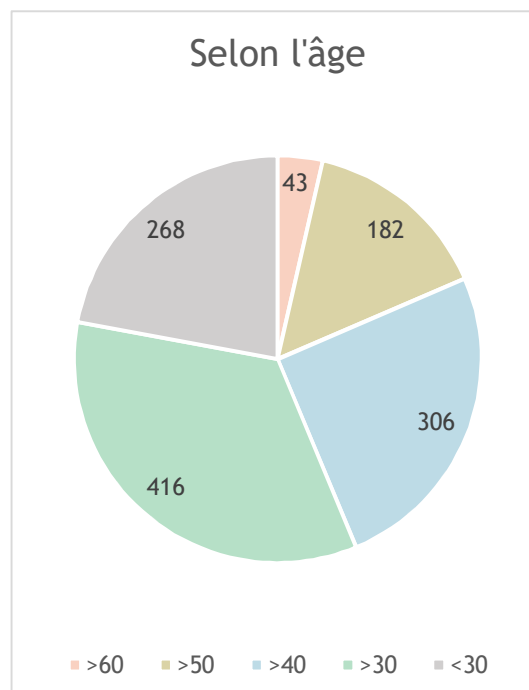
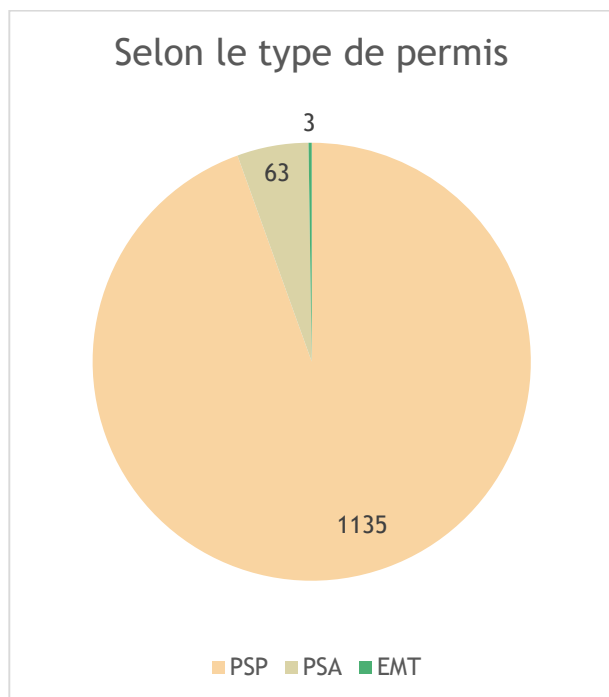
En remaniant le processus, l'Association a éliminé le besoin d'une autoévaluation réfléchie et d'un plan de formation continue. Elle les a remplacés par un élément de formation en ligne obligatoire, l'entrée des renseignements personnels et le paiement des droits (cotisation). D'autres changements viendront en 2016, entre autres l'exigence de réussir des crédits de formation médicale permanente, la certification en soins avancés en réanimation cardiovasculaire ou en soins avancés en réanimation pédiatrique pour certains de nos membres et le maintien d'une certification permanente en réanimation cardiorespiratoire (niveau fournisseur de soins) pour tous les membres.

Sur le plan national, l'Association participe à un projet majeur, la conception du nouveau projet de profil canadien des paramédics. Depuis bien des années, ce projet est la raison d'être de l'Association des paramédics du Canada. Ce changement fera en sorte de remplacer l'optique d'une base technique par un profil axé davantage sur des rôles holistiques. Des documents primordiaux tels qu'un cadre éducatif, un code de conduite et des normes de pratique viendront compléter le profil, rendant ce document fonctionnel dans tous les aspects d'intérêt pour les intervenants, qu'il soit éducatif, opérationnel, réglementaire ou autres. Il servira aussi de point de départ à l'élaboration d'un programme de baccalauréat pour la profession.

Toujours dans l'optique nationale, notons que des paramédics de notre association provinciale ont participé au groupe de travail sur la santé mentale et la résilience. Yves Goudreau donnera des précisions sur le travail de ce comité national dans la présentation de son rapport.

Pour l'année terminée le 31 décembre 2015, le nombre de paramédics avait augmenté à 1215 praticiens. Cette hausse s'expliquait par la formation à Moncton de paramédics militaires de tout le pays. Les diplômés de ce programme intensif de paramédic des soins primaires sont autorisés à exercer dans la province après avoir réussi le programme. Habituellement, une fois qu'ils retournent à leur base d'attache à l'extérieur du Nouveau-Brunswick, ils transfèrent leur permis d'exercer à leur province; au début de l'année, notre effectif reviendra autour de ce qu'il était auparavant, de 1050 à 1075 membres. Les données démographiques suivantes sont basées sur le registre au 31 décembre 2015 :

## Données démographiques de la profession en 2015



Le tout respectueusement soumis,  
Chris Hood, directeur général et registraire

# États financiers

William E. Marr  
Chartered Accountant

William E. Marr  
Chartered Accountant

## REVIEW ENGAGEMENT REPORT


To: The Directors  
Paramedic Association of New Brunswick

I have reviewed the balance sheet of Paramedic Association of New Brunswick as at December 31, 2014 and the statements of income and expenditures and accumulated surplus and cash flows for the year then ended. My review was made in accordance with Canadian generally accepted standards for review engagements and accordingly consisted primarily of enquiry, analytical procedures and discussion related to information supplied to me by the Company.

A review does not constitute an audit and consequently I do not express an audit opinion on these financial statements.

Based on my review, nothing has come to my attention that causes me to believe that these financial statements are not, in all material respects, in accordance with accounting standards for not for profit organizations.

Saint John, N.B.  
September 30, 2015



Chartered Accountant

## PARAMEDIC ASSOCIATION OF NEW BRUNSWICK

### BALANCE SHEET AS AT DECEMBER 31, 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<b>ASSETS</b>		
Current		
Cash	\$160,881	\$264,058
Cash in trust	-	33,565
Term deposits	103,668	101,536
Prepaid expenses	<u>1,516</u>	<u>18,179</u>
	266,065	417,338
Capital assets (note 3)	<u>525,004</u>	<u>348,241</u>
	<u>\$791,069</u>	<u>\$765,579</u>
<b>LIABILITIES</b>		
Current		
Accounts payable and accrued liabilities	\$ 37,730	\$ 53,345
Deferred revenue	396,263	412,754
Current portion of long term debt	<u>6,025</u>	<u>-</u>
	440,018	466,099
Long term debt (Note 6)	252,983	123,521
Less: current portion	<u>6,025</u>	<u>-</u>
	<u>246,958</u>	<u>123,521</u>
<b>ACCUMULATED SURPLUS</b>		
Accumulated surplus	104,093	175,959
	<u>\$791,069</u>	<u>\$765,579</u>

APPROVED ON BEHALF OF THE BOARD:

 Director  
 Director

Unaudited

William E. Marr  
Chartered Accountant

William E. Marr  
Chartered Accountant

PARAMEDIC ASSOCIATION OF NEW BRUNSWICK

STATEMENT OF INCOME AND EXPENDITURES AND ACCUMULATED SURPLUS  
FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<b>INCOME</b>		
Membership	\$477,619	\$454,717
Other	<u>59,273</u>	<u>50,645</u>
	<u>\$536,892</u>	<u>\$505,362</u>
<b>EXPENDITURES</b>		
Practitioner liability insurance	53,530	52,000
Bank charges	5,543	4,150
Board and chapter expenses (schedule 1)	72,481	87,384
Staff expenses	15,154	12,833
Office expenses (schedule 1)	45,099	63,920
Amortization	26,712	3,106
Miscellaneous	382	732
Translation services	3,356	23,627
Legal	95,702	92,352
Accounting	4,633	4,520
Due and fees	19,339	17,725
Public relations	68,006	26,467
Directors insurance	1,450	1,450
Non-refundable HST	21,472	22,226
Wages and benefits	137,342	131,536
AGM and general meeting expense	16,253	12,585
Special projects	-	2,781
Interest on long term debt	11,089	-
Property taxes	<u>11,215</u>	<u>-</u>
	<u>608,758</u>	<u>559,394</u>
Excess of income over expenditures - (Expenditures over income)	(71,866)	(54,032)
Accumulated surplus, beginning of year	<u>175,959</u>	<u>229,991</u>
Accumulated surplus, end of year	<u>\$104,093</u>	<u>\$175,959</u>

Unaudited

PARAMEDIC ASSOCIATION OF NEW BRUNSWICK

STATEMENT OF CASH FLOWS  
FOR THE YEAR ENDING DECEMBER 31, 2014

	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Net inflow (outflow) of cash related to the following activities		
<b>Operating</b>		
Excess on income over expenditures - (expenditures over income)	\$ (71,866)	\$ (54,032)
Item not affecting cash:		
Amortization	<u>26,712</u>	<u>3,106</u>
	(45,154)	(50,926)
Changes in non-cash operating working capital items:		
Term deposits	(2,132)	(101,536)
Prepaid expenses	16,563	(3,463)
Accounts payable and accrued liabilities	(15,615)	33,810
Deferred revenue	<u>(16,491)</u>	<u>4,386</u>
	(62,829)	(117,729)
<b>Financing</b>		
Mortgage proceeds	129,462	123,521
<b>Investing</b>		
Purchase of capital assets	<u>(203,375)</u>	<u>(338,685)</u>
Net cash inflow	(136,742)	(332,893)
Cash position, beginning of year	<u>297,623</u>	<u>630,516</u>
Cash position, end of year	<u>\$ 160,881</u>	<u>\$ 297,623</u>

Unaudited

William E. Marr  
Chartered Accountant

William E. Marr  
Chartered Accountant

**PARAMEDIC ASSOCIATION OF NEW BRUNSWICK**

**STATEMENT OF EXPENSES**  
**FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2014**

<u>SCHEDULE 1</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
Board and chapter expenses		
Travel	\$ 29,660	\$ 41,778
Meals	4,922	8,618
Other	8,674	5,987
Wage replacement	<u>29,225</u>	<u>31,001</u>
	<u>\$ 72,481</u>	<u>\$ 87,384</u>
Office expenses		
Postage and publications	\$ 5,648	\$ 6,565
Rent and occupancy costs	13,756	31,879
Telephone	9,467	7,879
Insurance	1,723	1,421
Supplies	7,417	11,517
Equipment leases	<u>7,088</u>	<u>4,659</u>
	<u>\$ 45,099</u>	<u>\$ 63,920</u>

Unaudited

**PARAMEDIC ASSOCIATION OF NEW BRUNSWICK**

**NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS**  
**FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2014**

1. Purpose of the organization

The Paramedic Association of New Brunswick is a not-for-profit organization whose objective is to promote pre-hospital care as a profession, promote and advance the interest of Pre-hospital Care Professionals in New Brunswick, encourage and facilitate communication, education and cooperation among Pre-hospital Care Professionals in New Brunswick, and promote communication and co-operation with other similar groups having an interest in pre-hospital care.

2. Significant accounting policies

a) Basis of Accounting

The organization has prepared its financial statements in accordance with Canadian Accounting Standards for Not-For-Profit Organizations.

b) Capital assets

Capital assets are recorded at cost. Amortization is provided using the diminishing balance method at the following annual rates:

Furniture and equipment	20%
Computer	30%
Building	4%

c) Revenue recognition

The organization recognizes income in accordance with the deferral method. That is, excess of income over expenditure in a year are not restricted as to the use in a future period.

Membership dues are collected based on the calendar year, January to December. It is the Association's policy to defer the recognition of income, for dues collected, until the year to which they relate.

Late, paid dues are recognized in the year payment is received.

Unaudited

William E. Marr  
Chartered Accountant

William E. Marr  
Chartered Accountant

PARAMEDIC ASSOCIATION OF NEW BRUNSWICK

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2014

2. Significant accounting policies (cont'd)

d) Income taxes

The company is a registered not for profit organization and therefore is exempt from taxes under para. 149(1) of the income tax act.

e) Use of estimates and measurement uncertainty

The preparation of financial statements in conformity with Generally Accepted Accounting Principles requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amount of assets and liabilities and other reported amounts in the financial statements and the related notes. After results may differ from those estimates.

3. Capital Assets

		2014		2013	
		Cost	Accumulated Amortization	Net	Net
Land		\$ 75,000	\$ -	\$ 75,000	\$ 75,000
Building	4%	432,840	17,313	415,527	261,473
Furniture and equipment	20%	59,339	29,226	30,113	5,533
Computers	30%	22,026	17,662	4,364	6,235
		<u>\$589,205</u>	<u>\$64,201</u>	<u>\$525,004</u>	<u>\$348,241</u>

No amortization will be calculated on the building until construction is completed.

4a. Financial Instruments

- Cash and cash equivalents are classified as an 'Asset held to maturity'. They are measured at cost and any gains or losses resulting from subsequent disposition, are recognized in net earnings at that time;
- Accounts receivable are classified as "Loans and receivables" and are recorded at cost, which upon their initial measurement is equal to their fair value. Subsequent measurement of trade receivables is at amortized cost, which usually corresponds to the amount initially recorded less any allowance for doubtful accounts; and
- Accounts payable are accrued liabilities are classified as "Other financial liabilities". They are initially measured at fair value and the gains and losses resulting from their subsequent measurement, at the end of each period, are recognized in earnings.

Unaudited

PARAMEDIC ASSOCIATION OF NEW BRUNSWICK

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2014

4b. Financial instruments risk management

The Board of Directors has overall responsibility for the determination of the associations risk management objectives and policies.

- Credit Risk  
Credit risk is the risk of loss resulting from the failure of a member or counter party to honour a financial obligation. The association receives revenue from its members in the form of membership fees. The association mitigates credit risk by only recognizing membership at time of payment.
- Liquidity Risk  
Liquidity risk is the risk the association cannot meet a demand for cash or fund its obligation when due. The association has accounts payable and bank debt in the amount of \$290,713. The ability to meet these obligations is based on being able to generate sufficient funds from membership and other sources. The association mitigates this risk by an annual budgeting process and monitoring by the board of directors.

5. Related Party Transaction

The Associations related parties include key management, as those persons having authority and responsibility for planning, directing and controlling the activities of the Association, including board members and management. Unless otherwise stated, none of the transactions with related parties incorporate special terms and conditions. Outstanding balances are settled in cash.

Board Members are entitled to be reimbursed for expenses occurred during activities required to carry out their duties on behalf of the Paramedic Association of New Brunswick.

The Board, in accordance with accepted standards within the health professional regulatory community, shall annually decide the rate at which mileage expenses are reimbursed.

The rate at which all other expenses are reimbursed, Board education/training, allowances for wage maintenance for directors who have lost wages in order to attend to their duties on behalf of the Association, all other transportation costs or limits for meals shall be decided upon by Board motion.

Unaudited

William E. Marr  
Chartered Accountant

PARAMEDIC ASSOCIATION OF NEW BRUNSWICK

NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS  
FOR THE YEAR ENDED DECEMBER 31, 2014

5. Related Party Transaction (cont'd)

The comparative transactions are disclosed in statement of expenses schedule 1.

The Executive Director is reimbursed for expenses incurred according to policy as set by the Board of Directors. The Executive Director's remuneration is in accordance with an employment contract signed by the Board of Directors.

6. Mortgage Advances - Progressive Credit Union

In September 2013 the association entered into a fixed rate collateral mortgage loan in the amount of \$260,000 as financing to construct a new office building located at 298 Main Street, Fredericton.

Terms as follows, biweekly installments of principle and interest in the amount of \$719.51, for a five year term amortized over a twenty five year period at a rate of 4.5% for sixty months. The mortgage is secured by a general security agreement over the assets of the association.

Principle repayments for th next five years will bc as follows:

2015	6,025
2016	6,301
2017	6,591
2018	6,893
2019	7,295

Unaudited

## Rapport des comités

### COMITÉS RÉGLEMENTAIRES

#### Comité de direction

Président - Phil Comeau,  
Présidente sortante - Libby Maskos  
Vice-président - Derek Cassista  
Trésorier - Tim Stairs  
Secrétaire - Gene Boles  
DG/registraire (non-votant) -  
Chris Hood

#### Comité de l'administration et des finances

Président - Tim Stairs,  
Phil Comeau  
Libby Maskos,  
Vérificateur - William Marr,  
DG/registraire (non-votant) -  
Chris Hood

#### Comité des relations publiques

Président - Derek Cassista  
Phil Comeau  
Libby Maskos  
Kyle Enright

#### Comité de la législation

Président, Derek Cassista  
Scott Hoyt  
Keith Porter

#### Comité des plaintes

Membres nommés par l'Association  
Représentants du public

#### Comité de discipline

Membres nommés par l'Association  
Représentants du public

### COMITÉS SPÉCIAUX

#### Comité des honneurs et prix

Gene Boles, président  
Jeff Mcaskill, CA  
Yvon Bourque, ANB  
Crystal Hart-Drake, mandat spécial  
Don Wilson, représ. du public  
Employeurs privés - vacant  
Chris Hood, DG/registraire  
(non-votant)

#### Santé mentale et résilience

Yves Goudreau, président  
Judy Astle, SCFP  
Bryan Harris, SCFP  
Shannon Masse, ANB  
Joe Trevor, ANB  
Beth Simkins-Burrows, SMUNB  
John Estey, min. de la santé  
Phil Comeau, APNB  
Derek Cassista, APNB

#### Procédure de réinscription

Brian Taylor, président  
Phil Comeau  
Gene Boles  
Jeff Mcaskill  
Amanda Cormier  
Chris Hood

#### Projets spéciaux

Tim Stairs, président  
George Scott  
Jeff Mcaskill

## COMITÉ DE L'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

### Rapport annuel 2015

Cette année, le Comité de l'administration et des finances s'est réuni pour revoir le budget et étudier les demandes de financement des divers comités de l'APNB. Nous avons examiné les dépenses jusqu'à maintenant et fait des prévisions pour les sommes du projet de budget 2016. Nous sommes heureux de constater une augmentation des dépenses destinées à promouvoir la profession, accompagnées toutefois d'une légère diminution des coûts de fonctionnement. Nous restons préoccupés par l'augmentation constante de nos frais juridiques, mais notons que des mesures ont été prises pour aider à les contenir. Nous avons élaboré un projet de budget, qui a ensuite été approuvé par le conseil d'administration. Il a fallu prendre des décisions très difficiles, entre autres, demander aux comités de se contenter de seulement la moitié des budgets demandés et, après deux années consécutives de déficits planifiés, nous avons dû recourir à la hausse des cotisations afin d'équilibrer le budget 2016.

Les projets en cours comprennent le remaniement de nos états financiers pour les rendre plus faciles à lire et à comprendre. Environ la moitié de ce processus a été réalisée en date du 31 décembre 2015. Nous sommes toujours à l'affût de nouvelles sources de revenus afin d'être moins dépendants des cotisations. Par exemple, nous envisageons d'offrir en location une partie de notre **immeuble** et de vendre en ligne des articles promotionnels.

Le tout respectueusement soumis,

Tim Stairs, trésorier

## COMITÉ DES RELATIONS PUBLIQUES

### Rapport annuel 2015

En 2015, le Comité des relations publiques est resté actif et engagé. À partir des désirs et aspirations de nos membres, le comité s'est concentré sur trois objectifs principaux : Santé mentale et résilience, lobbying en faveur du statut de paramédic des soins avancés et lobbying en faveur de la paramédecine communautaire.

**Santé mentale et résilience** : L'ensemble de la profession a entrepris une série de discussions à ce sujet sur le plan national. L'APNB y a joué un rôle clé et a désigné un membre du comité pour participer à la discussion et rassembler des ressources qui serviront dans la province. Le mandat, les buts et les principaux messages ont déjà été définis et nous prévoyons la suite dans l'année qui vient. Pour en savoir plus, voir le rapport du Comité de la santé mentale et de la résilience.

**Lobby - soins avancés** : Le Nouveau-Brunswick reste en retard sur le reste du Canada et du monde moderne pour ce qui est de l'emploi de paramedics des soins avancés. C'est donc un défi pour un membre de conserver son droit d'exercer, et il s'ensuit des formules de travail malsaines pour ceux qui doivent quitter la province en plus d'ajouter un stress évitable et des dilemmes éthiques aux professionnels du N.-B. En tant que Comité des relations publiques, nous nous sommes efforcés de diffuser ces messages dans le public et au gouvernement, pour faire savoir que les Néo-Brunswickois ne reçoivent pas les soins qu'ils méritent. De nombreuses réunions ont été tenues avec tous les paliers hiérarchiques, et ont donné peu de résultats. Le sujet reste prioritaire tant qu'une solution n'aura pas été trouvée.

**Lobby - paramédecine communautaire** : L'élargissement du rôle du paramédic est une tendance mondiale et le comité s'est engagé à le promouvoir dans toute la province. D'importantes discussions ont eu cours avec le Réseau de santé Vitalité, mais rien n'est encore réglé. Nous voyons au Nouveau-Brunswick un terrain fertile où ce programme pourrait fleurir, compte tenu du vieillissement de la population et de la difficulté généralisée d'accéder à des soins primaires. Ce n'est qu'une question de temps pour que cet enjeu nourrisse les conversations sur la place publique. Ce sera alors perçu comme une nécessité et nous tâcherons d'être les experts en la matière le moment venu.

Le tout respectueusement soumis,  
Derek Cassista, président du comité



## COMITÉ DE LA CONDUITE ET DES COMPÉTENCES

### Rapport annuel 2015

Par divers efforts concertés, le conseil d'administration et le personnel ont réussi à simplifier une partie de la procédure de plaintes pour en alléger le coût. La renégociation de la tarification avec notre cabinet d'avocat et une révision à la hausse du temps et des ressources nécessaires pour enquêter, monter les dossiers, communiquer et gérer les plaintes a rendu le processus moins coûteux. Nous poursuivons nos efforts à ce chapitre en explorant d'autres manières de faire des économies, notamment en élaborant un processus efficace prévoyant des mesures disciplinaires prédéterminées pour certains types de plaintes. Dans bien des cas, les frais juridiques et ceux du comité s'en trouveraient réduits. Le traitement de neuf plaintes s'est continué en 2016.

Le tableau suivant rend compte des décisions du comité en matière de discipline et d'aptitude à exercer en 2015 :

Allégation	Décision du Comité des plaintes	Discipline et aptitude à exercer Décision du comité
Incompétence	Permis restreint moyennant certaines conditions. Les conditions n'ayant pas été remplies, le permis a été suspendu.	
Conduite indigne, inconduite professionnelle		Permis suspendu, réprimande, plusieurs conditions pour demander la réintégration.
Conduite indigne, inconduite professionnelle		Permis révoqué, coûts/amendes à payer, plusieurs conditions pour demander la réintégration.
Conduite indigne, inconduite professionnelle	Permis suspendu; le Comité de discipline a été saisi du dossier.	
Malhonnêteté, conduite indigne, inconduite professionnelle	Permis suspendu, ordre de présenter des documents judiciaires et une attestation de vérification de casier judiciaire; le Comité de discipline a été saisi du dossier.	

Le tout respectueusement soumis,

Tim Stairs, registraire adjoint par intérim

## COMITÉ DES HONNEURS ET PRIX

### Rapport annuel 2015



Le Comité des honneurs et des prix est présidé par Eugene Boles; Jeff Mcaskill y représente le CA; Yvon Bourque, Ambulance Nouveau-Brunswick; Don Wilson, est représentant du public; Crystal Hart-Drake est membre par mandat spécial. Nous n'avons pas réussi à recruter de représentant de l'industrie.

Le comité a tenu quatre réunions; deux au bureau de l'APNB et deux par téléconférence. Après avoir dûment examiné son mandat et les lignes directrices relatives aux prix, il a recommandé au conseil que des révisions soient apportées à son mandat et à la distinction pour contribution à la communauté de même qu'à la distinction pour contribution à la profession de paramédic. Elles ont toutes été approuvées. Le comité s'est penché sur les données d'inscription pour repérer les membres qui auraient droit à une reconnaissance de leur service et a distribué aux employeurs les noms des employés méritant d'être nommés pour les barrettes ou la Médaille pour services distingués en soins médicaux d'urgence. Le comité a dressé une liste des membres et de leurs années de service en vue de la reconnaissance des longs états de service. Il en a résulté la mise en nomination de 22 membres de l'Association pour la Médaille, et 79 au prix de long service. La Médaille pour services distingués décernée à William Mallock a été présentée à sa famille. « Billy » est mort en devoir le 16 août 2014.

Le comité a reçu et approuvé les mises en nomination au prix pour contribution à l'APNB. Le prix pour contribution à la communauté a été décerné à Susan Dugas pour le travail accompli pour rendre la communauté un endroit meilleur, en particulier au moyen du programme d'information du public au sujet de la RCR. Clifton Furrow et Clinton Constantine ont tous deux mérité le prix de la contribution à la profession de paramédic pour leur dévouement, toute leur vie durant, à l'information du public au sujet de la paramédecine et de la promotion qu'ils en ont faite.

Une suggestion de prix a été reçue. Après l'avoir étudiée, le comité a recommandé au conseil qu'une lettre du président reconnaissant leurs services méritoires soit présentée à Anick Belanger et Shannon Masse pour le rôle qu'elles ont joué lors de la fusillade de juin 2014 à Moncton, contre des policiers de la GRC. Elles se sont portées volontaires pour entrer dans la zone bouclée et porter secours aux trois policiers et voir à leur évacuation vers l'hôpital. Elles ont fait preuve de bravoure et de dévouement à la prestation de soins en situation de danger extrême; leur mérite est souligné.

Sur recommandation du comité et approbation du conseil en 2014, une bourse d'études en soins de santé de l'APNB et une subvention pour formation continue ont été créées en 2015. Le conseil a approuvé trois bourses de 1000 \$; une est allée à un de nos membres, M<sup>me</sup> Tera Levasseur, et deux, à la famille d'un membre, M<sup>me</sup> Megane Goulette, fille de M. Edgar Goulette, et à M. Jamie Frampton, fils de M. John Frampton. Le comité a reçu et approuvé une demande de subvention pour formation continue en vue d'aider à financer un cours en traumatologie préhospitalière.

Dorénavant, le comité tâchera d'aviser les lauréats de leur prix avant le processus de sélection des périodes de vacances des employeurs de manière à leur permettre de prévoir assister à la remise des prix, s'ils le veulent.

Le tout respectueusement soumis,  
Eugene Boles, président du comité



## COMITÉ DE LA SANTÉ MENTALE ET DE LA RÉSILIENCE

### Rapport annuel 2015

Je suis très heureux de présenter le premier rapport annuel de ce nouveau comité mis sur pied par votre association. C'est à la fois avec humilité et fierté que j'ai accepté de présider ce très important comité. Avant de vous expliquer le travail accompli jusqu'à maintenant, je veux mentionner l'apport des membres suivants du comité : Judy Astle et Bryan Harris, représentants du SFCP; Shannon Masse, Joe Trevor et Beth Simkins-Burrows, représentants d'ANB/SMU NB; John Estey, représentant du ministère de la Santé; Phil Comeau, Derek Cassista et Chris Hood, représentants de l'APNB. Je remercie aussi les personnes suivantes, qui ont maintenant quitté le comité, mais dont les commentaires ont été très utiles : Benoit Savoie et Deny Cogswell.

Le comité a été formé en juin et, depuis lors, nous avons cherché activement à démystifier les problèmes de santé mentale qui se présentent dans les SMU au Nouveau-Brunswick. Nous voulons inciter les paramédics à chercher de l'aide quand le besoin s'en fait sentir. Nous tenons à ce qu'une maladie mentale soit perçue de la même façon qu'un problème de santé physique. Trop de paramédics se sont enlevé la vie au Nouveau-Brunswick; c'est sans compter ceux qui continuent à souffrir, souvent en silence.

Le comité a décidé de lancer son initiative pendant la Semaine de la santé mentale, la première semaine de mai 2016. Ce sera l'occasion de dévoiler le site web qui donne la parole aux travailleurs des SMU qui ont vécu des problèmes de santé mentale au cours de leur carrière. On y trouve une section qui est consacrée au soutien et une autre qui traite des principaux symptômes de maladie mentale. Nous accueillerons aussi un professionnel de la santé mentale qui a passé des années dans les SMU. D'autres nouvelles suivront bientôt!

Finalement, Chris Hood, Judy Astle et moi représentons le Nouveau-Brunswick à un comité national de santé mentale et résilience dans les SMU. Ce comité s'est aussi occupé d'élaborer une stratégie nationale pour traiter ce problème national.

Encore une fois, je remercie les membres du comité de leur soutien dans la réalisation de ce mandat. J'espère assister au lancement de nos initiatives 2016 et à l'élaboration d'une stratégie à long terme.

Votre collègue des SMU,  
Yves Goudreau, Maîtrise en administration de la santé, PSP

## COMITÉ DE LA PROCÉDURE DE RÉINSCRIPTION

### Rapport annuel 2015

Le Comité de la procédure de réinscription a été très actif en 2015. Il avait entrepris, en 2014, le travail destiné à élaborer un nouveau processus d'inscription, qui s'est poursuivi en 2015, alors que le nouveau processus a été achevé et mis en place.

L'année a commencé par l'examen des deux premières versions de la procédure. Les membres ont eu la possibilité de participer à la création du processus au milieu de 2014, et de nouveau en 2015 lors des réunions des sections locales et en ligne, où ils ont pu commenter la troisième version. La participation n'a pas été forte, car à peine un peu plus d'une centaine de membres ont répondu au sondage. Le comité a examiné les commentaires et suggestions des participants, puis il a créé la version finale.

La version définitive a alors été présentée au conseil d'administration de l'APNB (CA), qui a mis à l'essai le processus créé par le comité. Le CA a jugé que le travail était bien fait et s'est réjoui que les membres aient eu de nombreuses possibilités de participer à sa création. Le CA a approuvé le processus présenté et sa mise en place pour l'année d'inscription 2016.

Pendant toute l'année, le comité a continué à collaborer avec le fournisseur de services pour apporter les changements au système actuel afin de permettre aux membres de téléverser les documents requis vers le serveur. De cette manière ils peuvent remplir les conditions exigées et faciliter les vérifications de l'APNB.

Il a été décidé de suivre une démarche en deux phases dans la mise en œuvre du nouveau processus. La première phase s'appliquerait à l'inscription 2016 et permettrait aux membres de présenter les documents et remplir les conditions qui sont obligatoires seulement. Il serait ici question du certificat d'assurance de responsabilité professionnelle et du document concernant le professionnalisme.

La deuxième phase se déroulera dans les prochains mois et les membres devront alors téléverser une carte RCP en règle (PSP et PSA) ainsi qu'un certificat de soins avancés en réanimation cardiovasculaire (SARC) ou en soins avancés en réanimation pédiatrique (SARP) (PSA seulement). De plus, chaque membre devra terminer 64 crédits de formation, qui devront être attestés et téléversés dans leur dossier sur le serveur de Services NB. Ils pourront le faire à tout moment de l'année, sans devoir attendre jusqu'en octobre.

Le comité est heureux d'annoncer que la première phase a été réussie et qu'il procédera à la mise en œuvre de la deuxième dans les prochains mois.

Brian Taylor  
président du comité

## COMITÉ DES PROJETS SPÉCIAUX

### Rapport annuel 2015

En 2015, le Comité des projets spéciaux s'est occupé d'organiser des activités promotionnelles et d'y participer avec Andy l'ambulance. Andy et nos paramédics ont participé à de nombreux défilés en plus de faire des visites dans les garderies, les écoles, aux événements sportifs et aux rencontres communautaires. Nous avons aussi facilité les améliorations immobilières continues de notre siège social. Nous avons installé du gazon et fait du paysagement (plates-bandes et arbustes) au printemps 2015. Le comité a supervisé l'achat, le design et l'installation de panneaux devant notre bâtiment. Nous avons continué les travaux de finition de l'étage inférieur en installant du couvre-plancher, des accessoires de salle de bain, des garnitures, des portes, et nous avons fait de la peinture pour nous préparer à offrir de l'espace en location. Pour remplir notre obligation envers la Ville, nous avons engagé une entreprise pour asphaltier notre entrée et notre stationnement. Des membres du comité ont ensuite pu terminer le paysagement en vue d'assurer la longévité de l'asphalte fraîchement installé.

Le tout respectueusement soumis,

Tim Stairs, président du comité

## Coordonnées de l'association

Association des paramédics du Nouveau-Brunswick

298, rue Main, Fredericton, NB E3A 1C9

Tél. 506-459-2638

Fax 506-459-6728

Sans frais 888-887-7262

[www.panb.ca](http://www.panb.ca)



The Paramedic Association  
of New Brunswick  
L'Association des paramédics  
du Nouveau-Brunswick